

qu'implique la lutte pour le pouvoir. La démocratie africaine est manifestement de tout autre nature. Elle se fonde sur le partage du pouvoir. Car le pouvoir partagé, bien distribué entre les « grands clans », les régions, les provinces ou les partis politiques qui en sont des émanations laborieusement feutrées, sauvegarde la paix, garantit la sécurité communautaire à tous les niveaux (national, provincial et local).

Il serait dès lors périlleux pour l'Afrique de copier in extenso la gestion libérale du pouvoir issue de « l'individualisme politique des siècles de lumière » dans sa vision dichotomique majorité versus opposition sans ménagement. La démocratie ne doit donc pas être considérée en Afrique simplement comme un nouvel appareil ménager qu'on acquiert et qu'il suffit de mettre en marche. Il est, au contraire, plus question de remuer les ressources culturelles, philosophiques, traditionnelles, africaines de la gestion consensuelle du pouvoir afin d'y puiser des éléments susceptibles de contribuer efficacement à une renaissance démocratique authentique africaine.

En effet, les différentes évocations de la démocratie en Afrique contemporaine indiquent que celle-ci n'est pas considérée uniquement comme « un système de gouvernement ». La démocratie est au contraire perçue de différentes manières. Elle est comprise comme un contrat, un idéal, une éthique, une culture, un projet politique voire un outil de développement. Voilà ce qui permet de penser que pour avoir quelque chance de s'implanter solidement en Afrique, la démocratie moderne africaine devrait impérativement et méthodiquement s'inspirer et intégrer sagement les exigences traditionnelles africaines de la recherche permanente de consensus dans la résolution des problèmes sociaux.

Mais cette démarche doit pour cela satisfaire un certain nombre de conditions pratiques. L'appropriation de la démocratie par les Africains implique entre autres, la promotion d'une politique de proximité auprès des entités locales, la valorisation des « micronationalités » (les tribus, les ethnies), grâce à la rotation du pouvoir entre elles, la prise en compte des regroupements régionaux, sociolinguistiques ou socio-confessionnels, la formation continue des citoyens, la restructuration de l'armée,

de la police et de différentes forces de sécurité, la restitution à la femme africaine de sa place et de sa dignité dans la Cité, le respect des perdants, des minorités et des faibles.



Le consensus est un processus crédible pour les Africains. En effet, depuis des siècles, du sud au nord et de l'ouest à l'est, de manière intuitive ou réfléchie, ils le convoquent dans la résolution de divers conflits, familiaux, tribaux, ethniques, inter-ethniques, nationaux ou internationaux, politiques ou autres. Ils y croient. Il est salutaire pour la communauté. La laborieuse transition vers la démocratie déclenchée depuis les années 1990 montre que là où les dirigeants privilégient un processus consensuel, la parole de réconciliation, les résultats sont bien meilleurs. La recherche du consensus s'impose de plus en plus comme une possibilité unique pour pouvoir mettre fin à la guerre sous toutes ses formes. C'est la voie que l'on préconise un peu partout pour un transfert pacifique du pouvoir dans la plupart des pays.

Le consensus est la forme primitive de la démocratie traditionnelle africaine. Il est la philosophie politique qui devrait constamment inspirer les dirigeants africains dans la gestion du pouvoir dans les diverses communautés étatiques à l'instar de ce qui se fait traditionnellement dans les villages depuis des siècles. Le consensus est pour tout dire la matrice, le modèle idéal de la gestion de la res publica en milieu africain non encore suffisamment habitué à la logique oppositionnelle et « confrontationnelle » qu'inspire la démocratie libérale.

Il nous faut rappeler que la démocratie libérale, plus particulièrement sa fameuse « règle majoritaire » n'est qu'une règle supplétive à laquelle on recourt à défaut de l'unanimité populaire ou d'un consensus

construit, n'est pas l'unique façon de gérer correctement le pouvoir au profit de tous. Quels que soient les résultats auxquels on a abouti ici et là, l'Histoire récente non seulement africaine, mais aussi européenne (pays de l'Europe de l'est) et américaine montre bien les limites de ce type de régime.

L'analyse opérée dans le livre fait voir que la démocratie de consensus ou la « démocratie communautaire » peut produire les mêmes effets positifs voire plus que ceux de la démocratie libérale. Elle convient mieux dans le cadre africain d'autant plus que l'essence de la gestion traditionnelle du pouvoir n'y est pas de l'ordre de la domination ou de la division, ni de l'accaparement ou de l'exclusion d'un groupe par un autre. Il est plutôt de nature consensuelle.

Distribué rationnellement entre les clans, les ethnies, les régions ou les provinces, les partis, le pouvoir rassure et engendre la paix, la confiance, le progrès et la prospérité. C'est pour cela que dans la philosophie politique africaine traditionnelle, le pouvoir se conçoit avant tout comme un espace de coopération et de conciliation. Il doit sans cesse viser la construction permanente de la paix sociale, rechercher l'harmonie dans la société. En somme, c'est cela la finalité même de la démocratie.

Notons enfin que l'hétérogénéité ethnique, culturelle, religieuse, etc. qui caractérise les États africains modernes est, sans conteste, source de pas mal de conflits sanglants actuels à travers le continent. Elle commande que la pratique de la démocratie consensuelle soit minutieusement examinée. Mieux que la démocratie majoritaire, elle aurait le mérite de consolider la décentralisation érigée un peu partout en Afrique en système politico-administratif de gestion de la chose publique et de contribuer davantage au développement harmonieux de l'Afrique par le bas, à partir des communautés locales, en rapprochant les autorités des citoyens. □

Pour aller plus loin : Lokengo Antshuka Ngonga, *Consensus politique et gestion démocratique du pouvoir en Afrique*, éditions L'harmattan.

1. Nous reprenons ici les principales idées de notre livre, publié chez Academia, Louvain-la-Neuve, 2015.

L'utopie, pourquoi faire ?

Florent Bussy, philosophe

Qu'en est-il des utopies aujourd'hui ? Un lieu commun veut que, après la fin du bloc de l'Est, l'utopie ne soit plus possible, suivant le principe selon lequel « qui veut faire l'ange, fait la bête ». (Pascal). Ce serait ignorer que les utopies n'ont pas été pensées, le plus souvent, comme des programmes auxquels soumettre la réalité et l'histoire, mais comme des expériences (de pensée ou pratiques). Ce serait ignorer également que, sous l'impact de l'écroulement du communisme réel, les utopies ont été amenées à renoncer au désir de constituer des systèmes globaux.

Les utopies ont accompagné la modernité politique, en constituant des pas de côté, exprimant et nourrissant le désir de renouveau et de progrès. Toutes sortes de récit utopique sont nées, depuis le livre de Thomas More écrit au début du XVI^e siècle. Les XIX^e et XX^e siècles ont connu de nombreuses expériences pratiques avec, chaque fois, la volonté de dépasser ce qui, dans les sociétés capitalistes, condamnait les hommes à la misère, à la violence ou à la soumission. Les sociétés utopiques nourrissent tous les hommes, les protègent et les libèrent.

Le pouvoir de l'imagination

L'utopie est porteuse d'espoir, elle fait entrevoir des possibles jusqu'alors inaperçus, elle est produite par une imagination critique à l'égard du monde tel qu'il va. Non pas pour faire du pouvoir le lieu de réalisation de cet imaginaire, ce qui a conduit le communisme dans des impasses, mais pour donner à l'imagination la capacité d'ébranler les pouvoirs. On oublie un peu vite, quand on parle des utopies, la place qu'y occupe la force sauvage et non domestiquée de l'imagination, on

néglige qu'elles ont d'abord été des oeuvres littéraires, qui revendiquaient leur statut de fiction (Thomas More insiste constamment sur l'irréalité de l'île qu'il décrit).

L'écart entre l'idéal et la réalité

En s'établissant à l'écart de la réalité, les utopies créent les conditions d'une énonciation de l'idéal et de la critique qu'il implique, elles contestent la légitimité du fait accompli dont le réel se revendique souvent. On peut dire, pour cette raison, qu'elles s'opposent en leur cœur aux totalitarismes historiques du XX^e siècle, bien loin d'en être les précurseurs, comme le croient les libéraux, et qu'elles récusent toute totalisation du réel.

Inversement, elles permettent aussi que l'idéal ne soit pas confondu avec l'absolu - lequel est toujours inhumain -, c'est-à-dire avec la libération à l'égard de la réalité, et en particulier de toutes les pesanteurs humaines. C'est cette prétendue libération qui a conduit les communismes, sous couvert d'idéal, à agir comme si ne les concernaient pas les exigences morales, comprises comme bourgeoises et comme servant la réaction, exigences du droit, de la vérité, qui imposent des limites à l'exercice de tout pouvoir politique. En opposant « *leur morale et la nôtre* » (1938), Trotsky montrait ainsi que la morale bolchevique avait pour unique but l'intérêt de la révolution et qu'elle permettait d'effacer la frontière entre le permis et l'interdit, prolongeant l'adage célèbre de la justification des moyens par la fin.

L'idéal humain

L'idéal désigne ce qui profiterait aux hommes dans leur ensemble, en tant que membres d'une communauté. Il ne s'agit pas d'imposer un quelconque ordre de fer à l'humanité, comme le laissent entendre les critiques libérales de l'utopie et comme le confirment aussi de fait certains textes utopiques comme *La Cité du Soleil* de Campanella, mais de laisser s'exprimer ce qu'il y a de meilleur dans l'être humain, en créant les conditions d'un dépassement

ou, du moins, d'un évitement de la violence. Susciter la coopération plutôt que la concurrence et l'entraide plutôt que l'indifférence, la modération plutôt que l'excès, contrairement à l'illusion libérale selon laquelle les vices privés engendrent magiquement les vertus publiques. Les utopies de Thomas More et de William Morris mettent en évidence, par l'abolition de la propriété privée et par la gratuité, qu'il est possible de créer une société où la prédation et la convoitise ne dominent pas les relations sociales. Elles nous permettent d'envisager ce que des siècles d'accaparement capitaliste, d'exploitation des hommes et de la nature ont fini par rendre inimaginable. L'utopie n'est pas pour autant un simple rêve, elle nous fait entrevoir qu'un autre monde est possible, qu'il dépend en partie de nous de le faire advenir, en renonçant à ce qui, dans le monde contemporain de la consommation, est synonyme de destruction, d'exploitation et d'aliénation.

Les récits utopiques classiques décrivaient des sociétés globales, où l'inégalité, la violence et la domination avaient disparu. Les expériences utopiques qui ont fleuri depuis le XIX^e siècle ont eu des ambitions plus modestes, plus locales.

Les expériences utopiques et la politique

Les récits utopiques globaux projettent l'idéal d'un État qui ne soit plus au service de l'exploitation, mais qui protège et libère. Des bouleversements politiques ont donné aux États des formes inédites, qui se sont parfois rapprochées sur certains plans d'un idéal humain. La République et la démocratie constituent ainsi l'expression d'aspirations à l'égalité, à la solidarité et à l'égalité.

Pourtant, au-delà de cette échelle, qui échappe largement aux possibilités de l'action, parce que s'y croisent des volontés contraires, parce que s'y expriment des intérêts puissants et des désirs de domination, à l'échelle locale et expérimentale, on observe des centaines de pratiques nouvelles qui mettent en

question les fondements du capitalisme et des États modernes, la croissance, la centralisation du pouvoir, le profit, la compétition : échanges sans argent et donc sans accumulation, économie sociale et solidaire (filières courtes, coopératives, ateliers d'insertion), assemblées citoyennes, agriculture biologique respectueuse des territoires. Des expériences multiples voient le jour, sans forcément viser une rupture globale avec le capitalisme (cela est d'ailleurs leur faiblesse, parce qu'elles ne sont pas coordonnées), mais en montrant des manières alternatives de vivre, de produire, de consommer, d'échanger, fondées sur la recherche d'un sens, de fraternité, d'humanité.

L'échelle microscopique ne suffit pas, et il n'y a pas, dans notre monde inter-connecté, de salut simplement individuel. Les masses sont prises dans l'étau du capitalisme et d'une mondialisation profondément

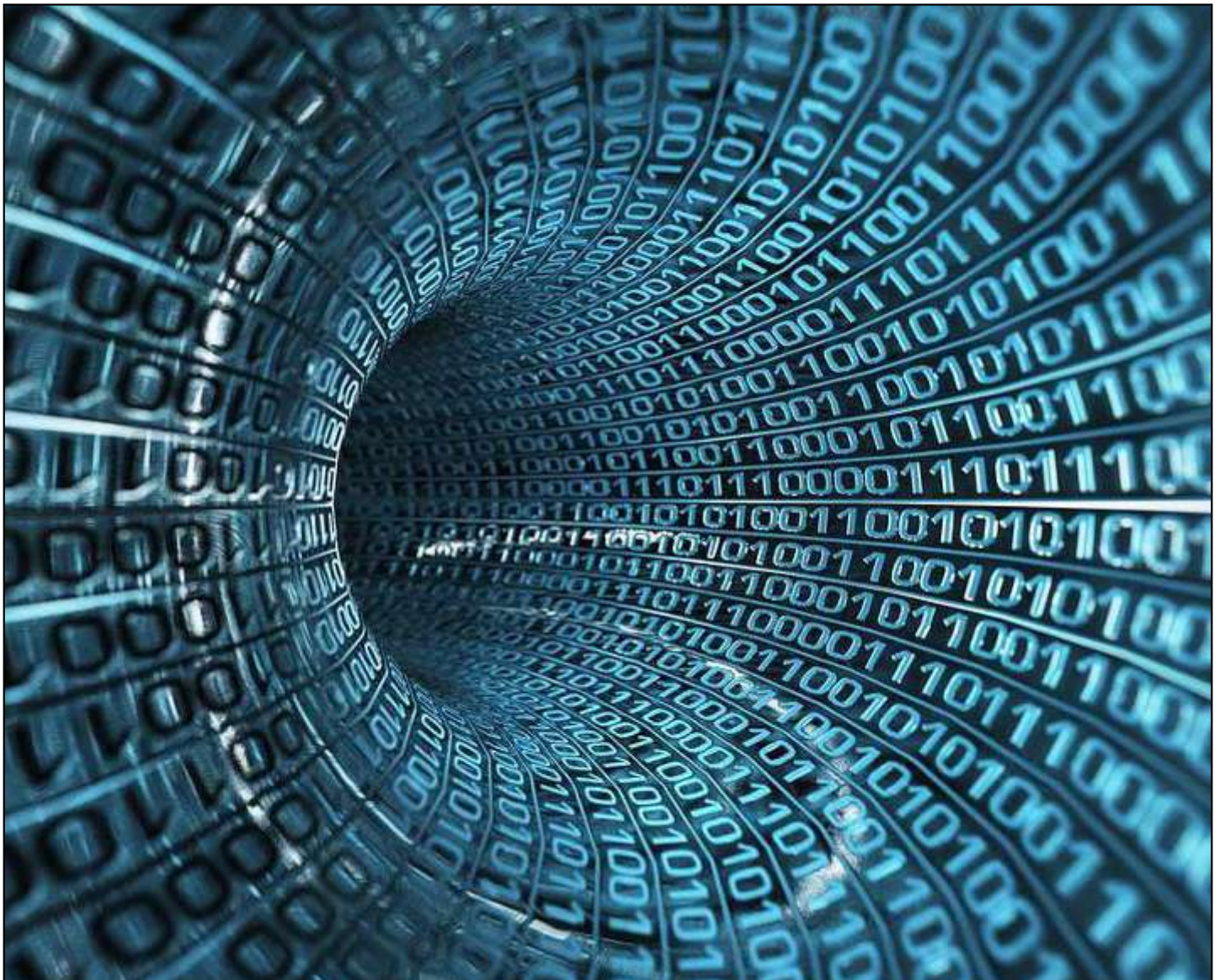
destructrice des liens humains, locaux, de la proximité hors de laquelle pourtant notre humanité s'assèche. Les expériences utopiques ne doivent pas conduire à abandonner les combats plus directement politiques et syndicaux, parce qu'elles n'ont pas lieu à l'échelle globale, là où les rapports de force dessinent le visage du monde dans lequel nous vivons.

Retour à l'utopie

Pourtant, elles nous montrent la voie, elles alimentent le sentiment vécu de la commune humanité et d'une existence ayant un sens. Le combat politique ne doit jamais oublier ce qu'il vise, au-delà de la conquête du pouvoir. C'est ce que nous rappellent toutes les utopies en acte que constituent depuis longtemps, d'une manière sans doute plus modeste encore, le mouvement associatif, l'éducation populaire, le travail social, la défense

des personnes en situation de handicap, les luttes contre le racisme, le sexisme et l'homophobie. N'oublions jamais d'où nous venons, quand nous sommes engagés en politique, ni où nous allons. Le discrédit grave et probablement sans précédent des politiques dans nos sociétés démocratiques est lié à cet oubli des idéaux. Jamais nous n'avions observé un tel rejet et une telle condamnation de l'ignorance et du mépris des élites à l'égard du peuple. C'est une demande d'utopie qui se fait jour derrière ce rejet, une demande de rupture avec la déliquescence politique et la corruption à l'époque de l'ultra-libéralisme, une demande de dignité qu'une politique se revendiquant de gauche ne peut ignorer, sauf à se condamner à une défaite définitive. □

Pour aller plus loin : Florent Bussy, *Critique de la raison automobile*, éd. Libre et Solidaire.



La propagande du quotidien

Jean-Luc Debray, essayiste

Éric Hazan (LQR, *La propagande du quotidien*, éd. Raisons d'agir), dans ce texte de 2006, explorait la manipulation idéologique du langage. C'est pourquoi, à l'heure où l'idéologie libérale se présente comme une conséquence naturelle et universelle, évidente et indiscutable, à l'heure où elle parvient à s'imposer en tant que telle dans les discours diffusés au quotidien jusque dans l'intimité du sujet moderne, il était en effet important, comme le faisait à l'époque Éric Hazan, de mettre en lumière les constructions langagières dont elle use. Car, comme nous l'avait signalé Albert Camus en son temps, « mal nommer les choses c'est ajouter du malheur au monde ».

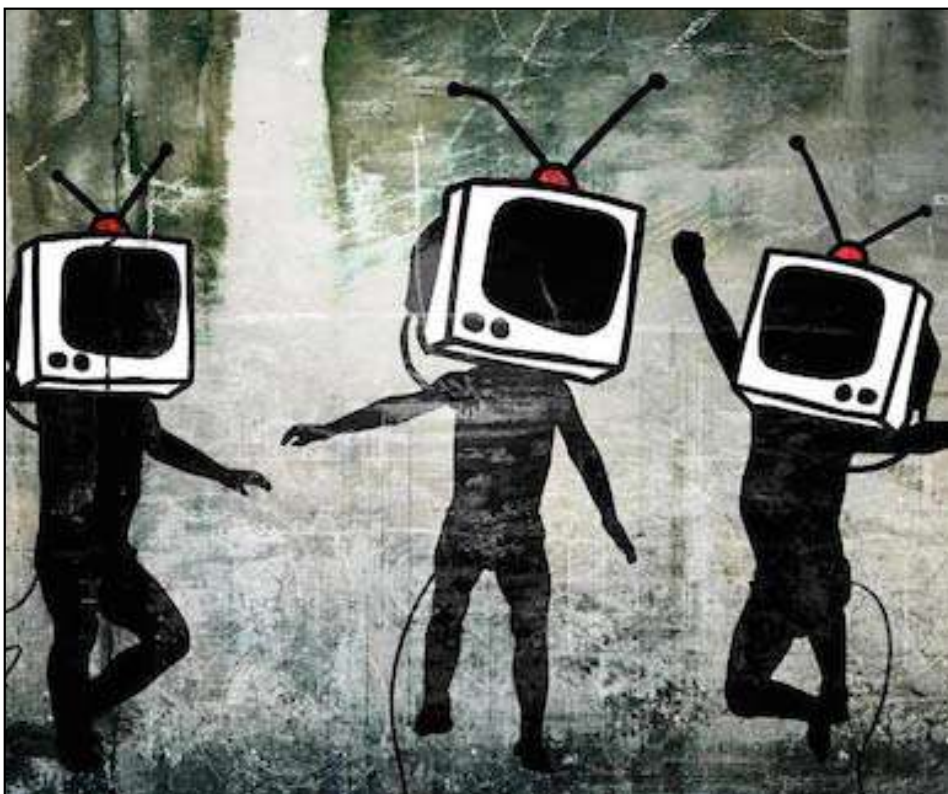
Lorsque le discours dominant, quel qu'il soit, parvient à nous convaincre qu'il est la description du « réel » et que prétendre le contraire serait une misérable tentative visant à nier la réalité, une des formes modernes du totalitarisme semble tisser sa toile en nichant dans le cœur ce qui nous constitue comme sujet social, à savoir le langage. Ce que Hannah Arendt dans *La Condition de l'homme moderne* (1958) présentait, sous couvert de rationalité, comme « les conditions de la modernité ». La démarche d'Éric Hazan rendait hommage à Victor Klemperer, l'auteur de LTI, « *Lingua tertii imperii* » traduit chez Albin Michel en 1996.

L'étude de la pénétration de l'idéologie nazie au plus profond de la chair et de l'inconscient de tout un peuple se fit, dit-il, au moyen d'un grand nombre d'expressions, de mots et de tournures syntaxiques. Elles s'imposèrent comme autant d'évidences qu'on ne discutait plus. En agissant sur la valeur et le sens des mots, les nazis assujettirent à leur langage la réalité. La langue fut un puissant moyen de conformation des esprits. Éric Hazan mettait

donc ses pas dans ceux de son illustre prédécesseur, Victor Klemperer auteur, en 1947, de LTI, la langue du Troisième Reich (*Carnets d'un philologue*, Paris, Albin Michel, coll. Bibliothèque Idées, 1996, 375 p. Traduit et annoté par Elisabeth Guillot. Présenté par Sonia Combe et Alain Brossat). Il décortique ces expressions qui prolifèrent avec un naturel déconcertant dans la presse, dans les émissions de radio et de télévision des plus triviales aux plus élitistes, mais aussi et surtout à la pause-café, au self, en réunion de service, à Pôle emploi et infecte toutes les conversations des plus anodines aux plus prétentieuses. La LQR a ceci de remarquable qu'elle ne relève ni du complot ni d'une prise de décision mais elle émane du cercle des « décideurs économistes et publicitaires », écrit Éric Hazan, et se diffuse en tant que signe de reconnaissance dans la façon que nous avons de nommer le monde qui nous entoure. De ce point de vue, le primat du langage économique dans la plus insignifiante des considérations est symptomatique de ce processus. C'est en effet dans le langage que l'idéologie prend corps. L'idéologie managériale qui

sévit aujourd'hui dans l'entreprise relève à l'évidence du même phénomène au point qu'il est souvent difficile de rendre compte de la « valeur travail » sans avoir recours aux facilités de la langue de bois. D'autant que désormais les entreprises disposent de services dédiés (Communication, Ressources Humaines, Marketing,...) fort bien pourvu en jeunes talents adeptes de cette discipline. Une certaine forme d'hypocrisie, ou de naïveté, un peu des deux sans doute, composantes indispensables des recettes pompeusement qualifiées de « culture d'entreprise », comme les demi-vérités le sont aux mensonges, avec une bonne dose de poncifs en guise d'excipients, sont pour les salariés, sauf à prendre le risque de se marginaliser ou pire comme quelqu'un qui refuse de « vivre avec son temps, la condition nécessaire à leur survie dans un biotope qui, humainement parlant n'a rien de reluisant.

L'instinct de survie impose en effet de savoir se plier avec, certes, un bonheur inégal, à cet usage du « déparlé » mis au service d'intérêts supérieurs dont le caractère sacré justifie qu'il y ait des silences et des



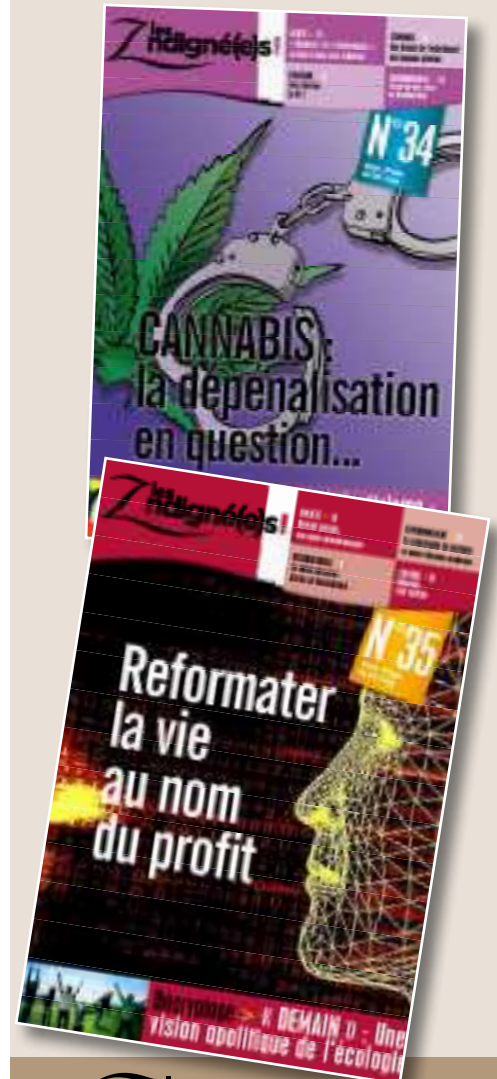
oublis à l'aune desquels se mesure le degré d'adhésion enraciné dans notre intimité. Il lui faut – à ce monstre dévorant ses propres enfants - des preuves tangibles. Autrement dit ce que l'on nomme sous le vocable de « management » vit et prend corps dans une parole malade de ses impératifs catégoriques qui enferment le sujet dans sa fonction. Il permet parfois à certains d'exceller dans cet art de connivence. C'est parfois risible, souvent pathétique, et plus c'est énorme, plus cela produit l'effet désiré, de sorte que la frontière entre réalité et idéologie s'efface au profit d'une convention qui, vu de l'extérieur, semble avoir la force du dérisoire.

Entre « *la mouche du coche* », « *la grenouille qui se voulait aussi grosse qu'un bœuf* », « *les Animaux malades de la peste* », bref, la presque totalité des Fables de La Fontaine, nous ne serions pas en peine de traduire les comportements « *des flatteurs qui vivent aux dépens de ceux qui les écoutent* », en une sorte de pratique édifiante, nécessaire à bien des égards à l'épanouissement d'un narcissisme à proprement parler stupéfiant. Et puisque nous en sommes aux références littéraires, comment ne pas songer aux judicieux conseils prodigués par Balthazar Gracian (1601- 1658) dans *L'Homme de cour*. Lesquels peuvent être considérés comme un véritable guide stratégique pour quiconque souhaite survivre dans un monde reposant sur des codes et des rituels voués au culte de l'ego (être entrepreneurs de soi-même). Le tout à l'ego, pointé avec pertinence par Régis Debray, s'accommode fort bien des conventions « managériales ». Parfois un reste archaïque de pudeur se transforme en farce dès que l'impétrant ouvre la bouche ou tapote sur son clavier. En matière d'idéologie managériale, nous sommes certes dans le registre du simulacre, mais avec une telle conviction que l'on se méprend avec enthousiasme et par consentement mutuel. Dans ce qui est qualifié de « motivation », l'usage d'une langue appropriée y est pour beaucoup. Simulacre indispensable à son intégration dans ce jeu de dupes qui tient lieu, et avec quelle prétention, de sociabilité, lors même qu'au fond tout cela se réduit à une formule simple : « *Combien ça coûte et combien ça rapporte.* »

Et dans ce domaine comme dans bien d'autres, la posture inspirée d'un croyant, entre farce et tragédie, voudrait nous convaincre d'une sincérité amarrée à son

humanité. Quoi qu'il en soit, il donne à ce qui aurait pu apparaître comme une mesquine turpitude les allures d'une noblesse - usurpée et toujours démentie par la vulgarité des intentions ; démentie autant par ce qui suit que ce qui précède son exposition. Mais, comme la survie du salarié en dépend et pour qui n'est pas candidat à l'exil social, au déclassement et à la marginalisation il n'y a pas d'autres usages possibles, peu nombreux sont ceux qui ont le talent d'un Don Quichotte affrontant les moulins à vent d'une parole infatuée de sa propre importance. Ils s'efforcent de ne retenir que le présent de son énonciation. Oublier le reste le plus rapidement possible, comme on se débarrasse d'une eau croupie pour ne pas avoir à douter de sa source, fait partie des nécessités peu glorieuses qui nous obligent. Cette inclination s'impose à tous. Dans cet univers sans élégance et sans esprit dont aucun Saint Simon ne saurait rendre compte, les mots ne sont que des viatiques, des signes de reconnaissance, au service d'ambitions assez grotesques pour peu que l'on fasse trois pas en arrière à la façon de l'amateur contemplant un tableau de maître accroché au mur d'un musée en déshérence. Alors, vouloir se servir de cette langue pour autre chose, alors qu'elle n'est qu'un instrument à visée mécanique, vouloir y trouver, malgré tout et en dépit de l'évidence, les traces d'une humanité, fut-elle défectueuse, relève sans doute d'une forme d'aveuglement. Dans cet univers sans élégance et sans esprit, les pervers narcissiques - manipuler les affects pour dominer - peuvent déployer leur habileté et, si j'ose dire, évoluer comme des poissons dans l'eau du bain de la bonne conscience que leur donne le discours ambiant et revendiquer avec fierté « *la valeur travail* » (au risque de transformer les vices privés en vertus publiques ; mais qui s'en soucie ?). La scène sur laquelle se déploie l'idéologie managériale à travers et grâce à cette forme de « novlangue » est encombrée d'ambitions égotistes pour qui, quoi qu'il arrive, la fin justifie les moyens. Cet univers qui étend son emprise jusqu'aux confins des illusions les plus tenaces (épanouissement personnelle au travail). Et, il ne pourra jamais en être autrement lorsque « la culture du résultat » tient lieu d'éthique. □

Pour aller plus loin : Jean-Luc Debry, *Volontaire* publié aux éditions Noir et Rouge.



Les Indigné(e)s!

Rédaction en chef : Paul Ariès
Secrétariat de rédaction :
Charlotte Belge, Vincent Farnier

Ont collaboré à ce numéro : Mathilde Detcheverry et Danielle Lanquetuit, Jean-Claude Paye, Frédéric Thomas, Jean-Marc Serekian, Anna Bednik, Thierry Brugvin, Michel Surya, Christian Araud, Mathieu Renault, Piero San Giorgio,

Correcteurs : Marguerite et Marie Louis Larnaudie.

Édité par les éditions Golias BP 3045 - 69605 Villeurbanne cx

saarl au capital de 50155.73 euros
Crédit Photos : Golias / Tous droits réservés
sauf mention contraire sous la photo

Illustration de la Une : © DR

Directeur de publication : Luc Terras
Tél : 04 78 03 87 47 Fax : 04 78 84 42 03

E-mail : redaction.golias@orange.fr
Internet : www.les-indignes-revue.fr
Impression : Nouvelle imprimerie Laballery (58)

Commission paritaire : 0219 K 91249 -
Dépôt légal à parution - Mensuel 5 €

Ce que le genre fait à la danse... et réciproquement

Spectacles, critiques, festivals, depuis les années 2000, le mot « genre » est entré dans le vocabulaire de la danse contemporaine. À l'opposé, les récentes polémiques à propos d'une prétendue « théorie du genre » ont entraîné la déprogrammation de plusieurs spectacles traitant des stéréotypes féminins et masculins ou de l'homosexualité. Mais qu'est-ce que le genre ? En quoi affecte-t-il la danse ? Et que peuvent s'apporter mutuellement les études en danse et les études de genre ?

Le genre n'est ni une théorie, ni une esthétique, mais un concept, c'est-à-dire un outil pour penser. Il désigne un système complexe de constructions de catégories binaires hiérarchisées, femmes/hommes, féminin/masculin. Ces catégories sont supposées être naturelles. L'idée que les femmes et les hommes n'ont pas les mêmes aptitudes physiques, à la création ou à l'occupation de postes de direction, pas la même sensibilité ni les mêmes compétences relationnelles ou encore les mêmes capacités à s'orienter dans l'espace, demeure ancrée dans beaucoup de subconscious. Et il ne s'agit pas de simples différences, elles servent à justifier des assignations, des inégalités et des discriminations, y compris dans les domaines de l'art et de la culture. L'opposition danse/football ne fait pas que constater une répartition sexuée des pratiques, elle rend compte des constructions inégalitaires de genre.

Les assignations de genre naturalisent et figent des différences entre les femmes et les hommes, tandis qu'elles gommant les différences entre les femmes et celles entre les hommes. Autrement dit, elles n'engendrent pas la diversité ! Elles engendrent par contre des stéréotypes, sur ce que sont les femmes, le « féminin », ce que sont les hommes, le « masculin », et comment chacun-e doit se comporter. Un

homme ne porte pas de rose, il ne pleure pas, et il ne danse pas : ce sont des « trucs de fille », indignes de son sexe.

Un ouvrage tel que *Les Hommes viennent de Mars et les femmes de Vénus* prêche évidemment à sourire dans les milieux intellectuels et artistiques. Mais sommes-nous totalement exempt-e-s des idéologies naïves qu'il expose ? Ainsi, malgré Louis XIV, Maurice Béjart et Michael Jackson, l'idée selon laquelle la danse aurait à voir avec le « féminin » demeure ancrée dans l'imaginaire collectif. On la retrouve autant dans les discours communs que dans les discours d'intellectuel-le-s, psychanalystes ou philosophes, et parfois même de celles et ceux qui prétendent déconstruire les stéréotypes¹. Et certain-e-s franchissent un pas supplémentaire : elle rendrait les hommes homosexuels. Pourtant, il suffit de regarder l'histoire de la danse et la diversité des pratiques dans d'autres cultures, pour constater que le caractère « féminin » de la danse n'a rien d'une conception universelle transhistorique. Elle repose donc sur des présupposés, des normes et des idéologies, c'est un effet du genre. Qui n'est pas sans conséquence, car cette connotation féminine induit aussi une sous-estimation de la danse par rapport aux autres arts, avec pour effets très concrets des disparités de statut, de représentation au sein des structures et institutions, de dotations budgétaires et de revenus, mais aussi un déficit de légitimité. Le genre est bien une hiérarchie.

Une grande part des effets du genre repose sur des comportements ou des croyances que nous véhiculons tou-te-s plus ou moins, dans notre façon de penser la danse, d'en parler, de construire sa mémoire et son histoire, de la pratiquer ou de la transmettre. Il est nécessaire de prendre conscience de ces préjugés et de réviser certaines habitudes intellectuelles.

Des inégalités invisibilisées

Une première idée reçue voudrait que la danse soit un milieu égalitaire, voire où les femmes seraient en position de domination. Les présupposés de féminité

Hélène Marquié, maîtresse de conférences en études de genre et en arts à l'université Paris 8

de sa pratique et la présence majoritaire des femmes parmi les amatrices et les interprètes, masquent des inégalités entre les femmes et les hommes, dans les carrières, l'accès à la production et à la diffusion chorégraphiques, la reconnaissance et l'accession aux postes à responsabilité. Si la danse est incontestablement mieux lotie que le théâtre et la musique, elle est loin d'être un milieu sans discrimination.

Prenons l'exemple des 3 principales subventions accordées par l'État en 2015. Pour le conventionnement des compagnies (de trois ans), 30 (60 %) ont été attribuées à des chorégraphes hommes, 15 (30 %) soit moitié moins, à des femmes, 3 (6 %) à des couples mixtes et 2 (5,7 %) à des couples d'hommes. Pour les aides à la structuration des compagnies (deux ans), 38 (54,3 %) ont été attribuées à des hommes, 15 (21,4 %) à des femmes, 13 (18,5 %) à des couples mixtes ou collectifs et 4 (5,7 %) à des couples d'hommes. Enfin, pour les simples aides au projet, 60 (50%) ont été attribuées à des femmes, 41 (34,2%) à des hommes, 12 (10 %) à des couples mixtes ou collectifs, 4 (3,3 %) à des couples d'hommes et 3 à des couples (2,5 %) de femmes. Pour cette dernière aide, la part des femmes est en nette progression depuis 3 ans. Mais les subventionnements les plus pérennes et importants privilégient toujours les hommes.

Les chiffres établis en 2016 par l'Observatoire de l'égalité hommes-femmes dans la culture et la communication indiquent que, de 2011 à 2014, 57 % des spectacles de danse programmés dans les théâtres nationaux ou labellisés ont été chorégraphiés par des hommes, 31 % par des femmes et 12 % par des collectifs ; les proportions en fonction du nombre de représentations sont quasiment les mêmes, indiquant que la variable sexe n'influe pas sur la durée des programmations, mais sur sa nature². La direction d'un centre chorégraphique national est un



© DR

poste prestigieux. Entre 1984 et 2014, le pourcentage de directeurs a été de 60 %, celui de directrices de 26,7 %, de directions mixtes de 10 % et de directions en duo masculin de 3,3 % (aucun CCN n'a jamais été dirigé par deux femmes chorégraphes). Prenant en compte le nombre d'années de direction, on obtient 54 % de directions masculines, 32 % de directions féminines, 9 % de directions mixtes et 5 % de directions en duo masculin. En données brutes, les hommes ont donc toujours majoritairement dirigé les CCN. Et surtout, l'écart ne cesse de se creuser. De 43 % en 2006, le pourcentage de directrices est passé à 38 % en 2007 et 32 % en 2008. Fin 2010 et jusqu'en 2013, il n'était plus que de 30 %, et en juillet 2016, sur les 19 Centres chorégraphiques, il ne reste que 2 directrices et une codirectrice.

Alors que les inégalités dans le milieu de la culture commencent à être dévoilées, ces tendances intriguent. On ne peut pas les interpréter en supposant un projet concerté visant à privilégier les hommes. Certes il existe, dans la danse comme ailleurs, des sexistes et des misogynes irrécupérables, hommes ou femmes. Mais le plus souvent, les disparités découlent de préjugés implicites concernant les différences entre les femmes et les hommes, qui influencent inconsciemment les choix et les orientations des décideurs des deux sexes.

Différents travaux du sociologue Pierre-Emmanuel Sorignet³ montrent ce que la fréquentation de beaucoup de cours et d'audition permet aisément de vérifier : les attentes et les exigences ne sont

pas les mêmes pour les danseurs et les danseuses. Jusqu'au Diplôme d'État pour l'enseignement de la danse, supposé former des enseignant-e-s pour des publics mixtes, et qui cependant comporte pour l'épreuve d'aptitude technique des variations « fille » et des variations « garçon » pour les candidat-e-s, dans les 3 options, classique, jazz et contemporain⁴.

Les préjugés se retrouvent parfois symboliquement dans la façon dont on parle de la danse, usant de métaphores genrées pour décrire le mouvement. S'interroge-t-on suffisamment sur ce que signifie un mouvement ou une sensibilité « féminin-e-s » ou « masculin-e-s » ? L'emploi de ces qualificatifs suppose un

suite page 24



consensus sur ce qu'ils recouvrent, tout en les rapportant implicitement à des spécificités de chaque sexe. Les qualités d'interprétation se trouvent alors ramenées à des catégories binaires, renvoyant à des stéréotypes implicites, mais sans contenu réel. Avec pour conséquences : 1. d'entériner ces stéréotypes (force, puissance, impact, direct au « masculin », subtilité, courbe, sensibilité, grâce ou encore sensualité et érotisme, au « féminin ») ; 2. d'appauvrir la façon de dire la danse. Pourtant le vocabulaire ne manque pas pour décrire mouvement et interprétation, en termes d'espace, de temps, de flux, etc., en termes

poétiques aussi, bien plus précis que ces métaphores genrées.

Une histoire tributaire du genre

Dans l'Antiquité et au Moyen-âge, la danse n'est pas « féminine ». Mais on sépare clairement les bonnes pratiques de danse, c'est-à-dire celles qui mettent en œuvre des mouvements ordonnés, des gestes mesurés à la façon de ceux des orateurs, ou encore celles qui préparent le corps à la guerre, des mauvaises pratiques qui manifestent le désordre par des mouvements de tout le corps et surtout le saut, l'agitation, qui

débordent l'ordre moral et social. Alors que les premières sont légitimées pour les hommes, voire leur sont réservées, les secondes sont jugées féminines, entraînant le soupçon d'efféminement sur les danseurs. Les Grecs opposent la guerrière pyrrhique aux danses des bacchantes, les chrétiens opposent celle de David à celles de Salomé et des sorcières.

Du XVI^e au XVIII^e siècle, la danse fait partie de l'éducation virile des hommes de cour, au même titre que l'escrime et l'équitation. Sa pratique vise à acquérir maîtrise du corps, civilité, distinguant l'aristocrate et le



courtisan des autres. Le ballet a avant tout une fonction politique, de représentation du pouvoir royal, les rois dansent et les danseurs ont une place prépondérante, exclusive à certaines périodes, interprétant tous les rôles en travestis.

Un changement radical intervient après 1830, sous la monarchie de Juillet. Passant d'un paradigme aristocratique à un paradigme bourgeois, dans une société où les sphères féminine et masculine doivent être strictement séparées, la masculinité dominante se définit en opposition avec la masculinité aristocratique, rejetée dans le « féminin ». La comparaison entre les portraits de Louis XIII ou Louis XIV, danseurs accomplis, et celui de Monsieur Bertin, peint par Ingres en 1832, illustre le changement de la classe dirigeante. Le danseur est alors perçu comme transgressant les normes de masculinité, une « *affreuse danseuse du sexe masculin* » écrivait le critique Jules Janin en 1840. Dès lors, le caractère « *féminin* » et féminisant de la danse s'impose dans les représentations sociales, accentué par la dépréciation de la danse dans l'échelle des arts et le développement d'une esthétique romantique. Pour autant, dans ce premier XIX^e siècle, si le danseur est perçu comme efféminé et contre nature, il n'est en rien soupçonné d'homosexualité. Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e que s'impose ce préjugé qui perdure aujourd'hui, non pas en raison de pratiques constatées, mais en raison des préjugés liant danse, genre et sexualité.

Devenir par la danse

Toute forme de danse est produite par un contexte culturel et, en retour, agit sur ce

contexte ; l'enjeu en est le corps. Le genre, comme la danse, le façonne dans toutes ses dimensions : la façon de se mouvoir, de se comporter, les adaptations posturales, le tonus musculaire, la coordination sensorimotrice, le rapport aux autres et à l'environnement, l'imaginaire, etc. Le genre incorpore des possibles et des limites, et il nous amène à considérer nos socialisations comme « naturelles », innées, alors qu'elles ne sont que le fruit d'apprentissages. Les pratiques de danse – sociales ou spectaculaires – peuvent renforcer ce système de normes, favoriser l'incorporation du genre, c'est-à-dire la façon de devenir femme ou homme, mais simultanément toute forme de danse ouvre des possibilités pour s'en déprendre et élargir ses possibilités.

La danseuse classique illustre cette double potentialité. Souvent prise comme paradigme de la « féminité », c'est à son image que s'attaquent de façon récurrente beaucoup de discours et de performances visant à déconstruire le genre, focalisant sur les pointes, le tutu, le diadème, les rôles de princesse. Mais la technique classique produit des corps acculturés qui transgressent les modèles de corporéité « féminine » : maîtrise du mouvement, de l'espace, de l'équilibre, puissance, endurance, conscience du corps... Le corps des danseuses classiques s'inscrit donc dans un paradoxe : il doit incarner un idéal de « féminité » et pour cela, doit nécessairement en excéder les limites. Les pratiques de danse constituent un outil privilégié pour sortir des cadres étroits du genre. Apprendre à danser est souvent l'apprentissage d'un savoir expérimenter son corps, un apprentissage du sensible, qui

fait ressortir des différences individuelles, laissant la différence des sexes peu pertinente. Même si cela reste variable selon le type de danse et la personne qui danse, il y a là une brèche possible dans l'ordre du genre : « féminin » ou « masculin » ne sont pas des catégories pertinentes pour définir une qualité d'être ou de mouvement. Surtout, l'imaginaire est une matière de la danse. Son exercice, lié au développement d'une culture du sensible, distingue la danse d'autres dispositifs d'apprentissages corporels. Imaginer n'est pas rêver, mais ressentir et expérimenter, agir. La dynamique de la danse est donc à même de dissoudre la notion d'« identité », dans ce qu'elle a de fixe, et d'ouvrir à un devenir autre, indifférent au genre, parce que beaucoup plus inventif.

Victime, pourrait-on dire, des assignations de genre, la danse n'en a pas moins intégré les principes. Mais si elle n'échappe pas au contexte général d'une société et de ses normes, elle constitue, parmi les domaines artistiques, celui qui offre le plus de possibilités de résistance. Constamment, dans les cours, les bals ou sur scène, le genre est mis à mal, volontairement ou non. L'enjeu de penser le genre y est sans doute plus grand qu'ailleurs en raison de sa place privilégiée pour questionner, par la pratique autant que par les savoirs qu'elle délivre, les constructions, les représentations des corps, les relations entre les personnes. □

Pour aller plus loin : Hélène Marquié, *Non, la danse n'est pas un truc de filles*, éditions de l'attribut.

1. *Entre autres*, Alain Foix, Alain Badiou, Michel Serres, Daniel Sibony...

2. *Quatrième rapport de l'Observatoire de l'égalité hommes-femmes dans la culture et la communication*, Ministère de la Culture et de la Communication, mars 2016, pp. 31-32.

3. *Entre autres : Danser. Enquête dans les coulisses d'une vocation*, Paris, La Découverte, 2010 ; « *Un processus de recrutement sur un marché du travail artistique : le cas de l'audition en danse contemporaine* », Genèses, 57, 2004, pp. 64-88.

4. M.-A. Gilavert, « *L'examen d'aptitude technique en danse contemporaine : une épreuve différenciée selon les sexes* », Recherches en danse, 3, 2015, <http://danse.revues.org/950>

Les pompiers victimes d'injonctions paradoxales

Romain Pudal, sociologue et pompier

« Depuis que je suis ici, je suis plus pompier, je suis ambulancier ! Est-ce que c'est vraiment à nous de gérer toute la misère du monde ? ». Ce type de « plaintes », je l'ai souvent entendu en caserne pour avoir été pompier volontaire pendant près de quinze ans en région parisienne. J'ai aussi essayé de donner sens à ce que j'y ai vécu en portant le regard du sociologue sur ce milieu que j'ai d'abord appris à connaître comme un simple sapeur¹.

Ainsi lorsqu'on se penche sur cet univers professionnel en tentant d'objectiver ce qui s'y passe, en conservant son empathie et son respect mais en le questionnant avec les outils de la sociologie dite critique, on est frappé par l'impressionnante densité des injonctions contradictoires qui le parcourent. J'en donnerai ici quelques exemples particulièrement saillants.

La première tient à la structuration même de ce monde tant vanté pour son professionnalisme alors que près de 80% des pompiers sont des volontaires, indemnisés à la vacation-horaire (entre 5 et 8 euros de l'heure pour simplifier) dont l'activité principale est tout autre : ouvriers, artisans, jeunes étudiants en STAPS par exemple, ambulancier parfois ou agent de sécurité incendie par exemple... Ils remplissent les missions de terrain (car ils sont majoritairement peu gradés) avec courage et dévouement – telles sont les valeurs cardinales chez les pompiers. Or, depuis quelques années, on ne cesse de s'inquiéter d'une « crise des vocations » : notre société capitaliste et libérale aurait engendré une jeunesse égoïste, atone et individualiste peu encline à ce type d'engagement. Mais à y regarder de plus près, on pourrait aussi considérer qu'il y a là un modèle de service public on ne peut plus discutabile puisqu'il repose sur du travail presque gratuit². Continuer de fonctionner sur du



© DR

presque bénévolat en situation de chômage de masse, c'est sans doute pratique pour les finances publiques mais qu'en est-il de la vie de celles et ceux à qui l'on fait des leçons de morale sur le mode « *soyez de bons citoyens, engagez-vous ! Montrez votre sens civique !* »³. Ne pourrait-on pas plutôt dire comme l'un de mes amis et enquêtés, syndicaliste pompier professionnel : « *Les SDIS (services départementaux d'incendie et de secours) sont des dealers qui vivent de la précarité des volontaires.* » D'autant que la situation de « *brouillage des frontières* » (pour employer une formule du sociologue A. Abbott⁴) entre professionnels et volontaires engendre bien des malentendus et des débats : nombre de volontaires se pensent comme des professionnels, légèrement indemnisés, remplissant les mêmes missions, avec les mêmes risques, pratiquement les mêmes formations, des responsabilités sur le terrain ou devant la justice si l'intervention tourne mal. Plusieurs syndicats de volontaires ont vu le jour,

témoignant là encore de cette confusion⁵. Cette « *injonction au professionnalisme* »⁶ est le quotidien de nombre de pompiers volontaires qui tentent de concilier tout cela avec leurs études, leur travail et leur vie de famille : les semaines passent vite et la fatigue s'accumule rapidement dans certains cas. Cette indistinction est telle qu'on parle parfois de « *prolongateur* » ou de « *Vakéaptor* » pour désigner, souvent avec humour mais pas seulement, des pompiers volontaires aussi présents que des professionnels. Quoi qu'il en soit, il serait utile de poser quelques questions aux pompiers volontaires français pour sortir aussi bien de l'invective que de la suspicion (« *on entre par vocation, on reste pour les vacances* » entend-on parfois). A quoi vous servent vos vacations ? (« *payer le privé aux enfants* », compenser l'absence de revenus de votre compagne, payer des vacances et des loisirs ou les traites des emprunts ? etc). Continueriez-vous à être volontaire gratuitement, sans

aucune rétribution ? Souhaiteriez-vous continuer à être pompier avec le statut de professionnel ? Les réponses à ces simples questions nous renseigneraient grandement sur le profil social des volontaires mais aussi sur leurs aspirations. Quoi qu'il en soit, les pompiers semblent pris dans un double mouvement qui frappe ce milieu (comme tant d'autres) : « *Précarisation des professionnels et professionnalisation des précaires* » selon la formule de la sociologue Valérie Boussard. Multiplication des statuts précaires d'un côté - CDD, saisonnier, maintenant service civique - plutôt que de mettre davantage de postes aux concours professionnels d'un côté et injonctions constantes à « *agir comme un pro* » en étant confronté aux mêmes réalités opérationnelles donc aux mêmes exigences de l'autre. Ce double mouvement risque de devenir un piège confrontant dans une même caserne, dans un même camion, des pompiers aux statuts, revenus, prérogatives différents : or l'on sait combien ces situations fragilisent les collectifs de travail⁷. Il faut toute la force de la cohésion propre à cet univers particulier pour rester unis dans ces conditions mais combien temps cela durera-t-il ?

En second lieu, le métier lui-même est en soi tiraillé par des injonctions contradictoires : il n'y a pas, comme dans nombre de pays, de partition entre le secours à victime (ce qu'on appelle ailleurs les paramedics) et la lutte contre les incendies et les catastrophes (les firefighters des pays d'Amérique du Nord). Ceux que l'on appelle parfois « *les couteaux suisses de l'urgence* », vantés pour leur polyvalence, doivent montrer à la fois des qualités de combattants virils et de secouristes attentionnés. L'habitude a ainsi été prise de faire appel aux pompiers pour gérer tout type de problèmes : depuis les véritables accidents graves, les urgences vitales jusqu'aux fuites d'eau et autres nids de guêpes. Mais ce qui sans doute fait dorénavant le plus débat dans les casernes tient à la gestion des misères sociales et leur cortège de maux dans une société durement touchée par les crises, le chômage et les tensions de toute nature. Si l'on s'engage à coup sûr pour lutter contre les flammes, on ne s'attend pas forcément à devoir gérer les mille et une misères d'une société qui donne parfois le sentiment d'être de plus en plus en déshérence et de s'accrocher aux derniers services publics « gratuits » : qu'il s'agisse de problèmes d'alcoolisme, de troubles psychologiques,

de différends familiaux, de rixes de toute nature, on ne compte plus dans certains endroits du territoire les interventions qui relèvent dans la terminologie interne de la « *bobologie* » ou de la gestion des « *cas soc'* » (entendez « cas sociaux »). Pour les plus usés, blasés ou aigris, le métier s'apparente alors à faire le « taxi rouge » (pour déposer des gens aux Urgences de l'hôpital de secteur) ou pire à être « *les éboueurs de la société* »⁸. Ce que certains vivent comme un dévoiement voire une dénaturation de leur métier n'est pas sans conséquences : si l'on prend clairement conscience du fait que les pompiers de terrain sont dans leur immense majorité de jeunes hommes, « blancs », issus des classes populaires stabilisées ou des petites classes moyennes et qu'ils trouvent dans cet engagement soit un métier stable (pour les professionnels relevant de la fonction publique territoriale) soit un complément de revenu parfois non négligeable pour les volontaires, et pour tous une véritable reconnaissance sociale chèrement acquise, on comprend mieux pourquoi il peut être si pénible de vivre cette petite ascension sociale ou cette reconnaissance au prix

d'une confrontation quotidienne avec toutes les misères de notre société. Bien sûr nombre de pompiers ne se sont pas engagés pour être des sortes de « travailleurs sociaux » qui s'ignorent et les ambivalences du métier les confrontent à des situations de détresses sociales qui peuvent s'avérer particulièrement anxiogènes pour ceux qui tentent leur ascension sociale - le plus loin possible des classes populaires les plus précarisées - en payant de leur personne et en prônant des valeurs de mérite et d'effort.

Cette configuration particulière du métier me conduit à aborder la troisième tension, et non des moindres, depuis notamment les émeutes et la multiplication d'accrochages et de heurts variés (feux de voitures le 31 décembre ou le 14 juillet ou en « *réponse à des violences ou des bavures policières* » comme récemment dans le Val d'Oise) : certains pompiers se vivent parfois comme incarnant à la fois « *la main gauche et la main droite de l'Etat* ». Par cette formule, Pierre Bourdieu désignait les métiers d'aide

suite page 28



et assistance d'un côté et ceux d'ordre et de sécurité de l'autre. Les pompiers sont donc les deux : corps paramilitaire avec grades et uniformes, intervenant souvent avec les forces de l'ordre – lors des accidents de la route, des rixes, des troubles en tous genres ou dans des contextes tendus comme dans certaines cités – s'instituant parfois en « entrepreneurs de morale » ou faisant figure de rappel à l'ordre, ils peuvent « facilement » être assimilés à la main droite de l'Etat. Beaucoup cependant tentent de mettre cette image à distance ou de la nuancer fortement en rappelant le sens de leurs missions – apporter une aide, des soins, sauver et non punir quelles que soient les circonstances – et rappellent la devise de ce métier : « altruisme, efficacité, discrétion ». Cette devise sert d'antidote ou de rappel à l'ordre lorsque les tensions se font plus vives comme ce fut le cas lors des émeutes de 2005 et 2007 notamment ; elle permet aussi de rappeler à la population de ne pas assimiler les pompiers aux forces de maintien de l'ordre : « si on est là, c'est parce que quelqu'un nous a appelés, pas parce qu'on vous flique », dit-on souvent sur intervention⁹. Pourtant la détérioration des conditions de vie et les difficultés auxquelles sont confrontés nombre de Français rejaillissent sur ce métier au plus près des malheurs du quotidien et si certaines formations internes insistent sur le « management des troupes », elles oublient de brosse le tableau de cette société en crise et du rôle primordial qu'y jouent les pompiers en assurant à tous un secours rapide et de qualité, en se refusant à juger et condamner, en tentant à leur niveau de maintenir du lien social. Au contraire, les quinze dernières années (au moins) ont vu fleurir dans les discours politiques et médiatiques des dénonciations de plus en plus virulentes et fréquentes des « assistés » et autres « cas sociaux », présentés comme des parasites de la société, voire pire puisque, pour Laurent Wauquiez « *l'assistanat, c'est le cancer la société !* ». Discours faciles aux relents nauséabonds qui ont malheureusement trouvé des échos dans ce milieu qui fait parfois figure de petite contre-société faisant de l'entraide et de l'altruisme des valeurs centrales et se méfiant des TPMG – les Tout Pour Ma Gueule, autant dire les carriéristes et égoïstes de tous poils dont on ne cesse de vanter les extraordinaires mérites personnels ou l'ambition chevillée au corps, comme s'il s'agissait de l'ultime modèle à suivre.

Ces injonctions contradictoires ne sont finalement pas sans effets politiques et sans vouloir prophétiser, il me semble que la tentation du vote FN est de plus en plus attestée dans ce milieu – elle l'est dans beaucoup d'autres ne l'oublions pas. Dans la lignée des réflexions développées par T. Frank¹⁰, si l'on se demande aujourd'hui à quoi tient la droitisation de ces classes populaires, je me risquerais à proposer une sorte d'équation à trois niveaux : des conditions de vie détériorées et précarisées – comment vivent concrètement les pompiers volontaires et quelles seront les conditions de vie de leurs enfants ? Plus une offre politique médiocre, raciste et réactionnaire – Wauquiez, Morano, Guéant, Sarkozy ou Hortefeux en sont de bons exemples... Plus un mépris de classe de tout une partie des élites de gauche – comme on peut la lire dans le rapport de Terra Nova sur la gauche et les classes populaires par exemple mais qui est dorénavant bien établi et documenté par les travaux de science politique. En combinant ces trois dimensions et en voyant comment elles se sont renforcées les unes les autres depuis une quinzaine d'années, bien des « mystères » de cette droitisation me semblent éclaircis. Le cynisme politique qui peut aussi viser ce milieu n'est pas non plus anodin. Dans un discours lors de l'inauguration de l'ENSOSP (Ecole Nationale des Officiers de Sapeurs Pompiers) en mars 2011, l'ancien Président de la République, Nicolas Sarkozy mêlait habilement l'esprit de sacrifice des sapeurs pompiers en mission et le sens du sacrifice pour défendre le modèle de sécurité civile « à la française », reposant largement sur du « travail gratuit ». On peut être évidemment prêt à se sacrifier sur une intervention sans que cela justifie en rien d'en appeler à ce sens du sacrifice pour justifier l'exploitation à grande échelle d'une partie des jeunes populaires. C'est là un parfait exemple de cynisme politique qui se combine ad nauseam avec l'appel au sens civique et au dévouement en fustigeant comme dans le rapport Luc Ferry l'individualisme et le repli sur soi symptomatiques de notre société, notamment des plus jeunes. Pourtant on ne peut pas dire que la classe politique incarne ce sens du dévouement collectif qu'elle prône tant ! Ces injonctions moralisatrices cyniques s'adressent finalement comme toujours aux classes populaires : je n'ai en tout cas jamais vu la jeunesse dorée des beaux quartiers et des grandes écoles brocardée dans tous ces discours et le moins que l'on puisse dire

c'est qu'on ne risque pas de la rencontrer dans les casernes de pompiers ! L'année qui vient est une année électorale comme chacun sait : nous verrons si le pire pourra être évité. □

Pour aller plus loin : Romain Pudal, *Retour de flammes*, La découverte.

1. Romain Pudal, *Retour de flammes*, Les pompiers, des héros fatigués ?, La Découverte, 2016.

2. Maud Simonet, *Le travail bénévole, engagement citoyen ou travail gratuit ?*, La Dispute, 2010.

3. Voir par exemple le Rapport « *Ambition Volontariat* », Commission Luc Ferry, 2009.

4. Andrew Abbott, *The system of professions*, University of Chicago Press, 1988

5. Pudal Romain, « *Travailleurs inachevés et syndicalisation paradoxale : ce que nous apprend le cas des pompiers volontaires* », *Sociétés contemporaines*, 2012/3 n° 87.

6. Valérie Boussard, Didier Demazière, Philip Milburn (dir.), *L'injonction au professionnalisme. Analyses d'une dynamique plurielle*, Presses universitaires de Rennes, 2010.

7. Marie Cartier, Jean Noël Retière, Yasmine Siblot, *Le salariat à statut, genèses et cultures*, Presses Universitaires de Rennes, 2010

8. Romain Pudal, « *Les pompiers, éboueurs de la société ?* », in *Le social à l'épreuve du dégoût*, D. Memmi, G. Raveneau et E. Taïeb, PUR, à paraître en 2016.

9. Il peut être utile de rappeler ce poème éthique des sapeurs pompiers que nous devons connaître lors de notre incorporation à la Brigade de Sapeurs Pompiers de Paris : " Je ne veux connaître ni ta philosophie, ni ta religion, ni ta tendance politique, peu m'importe que tu sois jeune ou vieux, riche ou pauvre, français ou étranger. Si je me permets de te demander quelle est ta peine, ce n'est pas par indiscrétion mais bien pour mieux t'aider. Quand tu m'appelles, j'accours, mais assure-toi de m'avoir alerté par les voies les plus rapides et les plus sûres. Les minutes d'attente t'apparaîtront longues, très longues, dans ta détresse pardonne mon apparente lenteur. " Général Casso, commandant la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris du 1er avril 1967 au 26 août 1970.

10. Thomas Frank, *Pourquoi les pauvres votent à droite*, Agone, 2013.

Primaires, la belle affaire

Yann Fievet



La récente rentrée Mous a fait pénétrer dans un long tunnel, le tunnel des Primaires. Nous usons ici de la majuscule pour nommer un fait dont le contenu, osons le parier, s'avèrera insignifiant. Les « grandes formations » et les petites s'adonnent désormais à cet exercice venu d'ailleurs et gonflé comme la bouée de sauvetage d'une politique tellement dévoyée au fil des scrutins électoraux et de la lancinante succession des gouvernements monochromes. Chez Les Républicains, on ne compte pas moins de huit candidats officiels à la candidature dont une seule femme, sans doute pour bien respecter la phallocratie politique durable en notre pays. Au Parti Socialiste les positions ne sont pas encore arrêtées mais l'on piaffe d'impatience de les connaître enfin. Quant aux « écos », ils ne pouvaient être en reste puisque

depuis leur origine ils nous ont habitués à leur incessante zizanie interne. Semaine après semaine les médias de masse vont tenter de nous intéresser à tout ce qu'il faut savoir de cette chose inconsistante quand tant d'autres objets de la marche du monde valent cent fois plus que l'on s'y penche avec sérieux. Et nous allons faire un peu semblant d'être captivés car il paraît que nous tenons là... la modernité de la démocratie.

Disons-le sans rougir et pour paraphraser un ami africain, nous aurons vraiment dans les mois qui viennent d'autres papillons à chasser que de nous passionner pour des discours émanant le plus souvent d'hommes et de femmes tournant en rond dans une sphère en suspension au-dessus de la vie réelle. Ils sont hors-sol comme on le dit des poulaillers industriels. Ils

vont piailler très fort pour se couvrir de la voix les uns les autres en espérant avoir le dernier mot qui leur permettra de l'emporter face aux comparses du même camp. Oui, ils sont du même camp et la petite différence décisive ne sera donc qu'une affaire de communication.

Le tour de chauffe des Primaires, amusement organisé pour la galerie, ne fait en réalité que démontrer superbement l'impuissance de ses protagonistes à réinventer la politique, à faire vraiment de la politique, chose noble par essence. Comme certains observateurs - eux aussi sans imagination - rêvent d'un affrontement final entre Nicolas Sarkozy et François Hollande, revanche du second tour de la Présidentielle de 2012, jouons un instant

suite page 30



à ce jeu cocasse. Tous deux devrait être disqualifiés d'emblée : moralement pour le sortant, moralement et judiciairement pour le battu de 2012. François Hollande n'a fait que tourner le dos depuis plus de quatre ans à ce qu'il avait promis d'entreprendre pour le pays en tant que « Président normal ». Sa calamiteuse cote de popularité ne fait que refléter sa majuscule trahison des électeurs de gauche. Nicolas Sarkozy, quant à lui, ne doit qu'à la lenteur de la Justice de pouvoir encore espérer revenir aux « affaires ». Il doit aussi beaucoup à la crédulité et à la courte mémoire de nombre d'électeurs prêts à imaginer qu'il pourrait avoir changé, que sa vulgarité foncière l'a définitivement abandonné tout comme son mépris des règles de Droit.

L'offre politique, bien sûr, est plus large que ce duel hypothétique possiblement annoncé. Cependant, les citoyens qui n'aiment guère leur époque savent que ladite époque n'est pas au changement de cap. Le diable se logeant souvent dans les détails, regardons-y de plus près. Au plan social, citons deux mesures scélérates parmi tant d'autres. Après la suppression des APL pour quatre-vingt mille ménages modestes sous le prétexte qu'ils paieraient un loyer trop élevé, le Gouvernement s'appête à publier un décret réduisant progressivement les APL des ménages disposant d'un patrimoine

de plus de trente mille euros. Les petits épargnants sont les premiers touchés, ceux détenant notamment un livret A ou un LDD, ainsi que ceux détenant une maison généralement acquise par héritage, qu'ils ne peuvent habiter sauf à perdre leur emploi. Les familles migrantes qui préparent leur retraite dans leur pays d'origine sont également visées par ce coup bas. Le second exemple est peut-être plus répugnant encore. Le Gouvernement cherchait trente millions d'euros pour sécuriser les campus universitaires. Où croyez-vous qu'il les a trouvés ? Il va sans aucun scrupule ponctionner le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (Fiphfp). Comment ne pas comparer ces attaques contre les plus fragiles de nos concitoyens aux somptueux cadeaux accordés aux entreprises au cours des trois dernières années ?

Au plan de l'écologie dont il faudrait enfin se préoccuper vraiment « la grande duperie » est à son comble. Quelques mois après la Conférence mondiale sur le climat, tenue à Paris en décembre dernier, près de dix milliards d'euros vont être investis dans des projets autoroutiers (Contournement Ouest de Strasbourg, Contournement Est de Rouen, A45 entre Lyon et Saint Etienne, A31bis entre Toul et le Luxembourg, Route Centre Europe Atlantique entre Mâcon et

Montmarault, Nouvelle route du littoral à la Réunion, etc.). Ces projets climaticides vont engloutir des milliards au détriment de la promotion des « transports durables ». Qui peut honnêtement croire que les Primaires, au-delà des vagues promesses d'usage, inverseront en quoi que ce soit ces orientations sociales et écologiques profondes ? Le duel final, quel qu'en soit le heureux impétrants, ne changera rien lui non plus aux funestes trajectoires issues d'un passé révolu depuis longtemps et que nos politiques s'acharnent à entretenir sur fond de surenchère sécuritaire et de repli identitaire.

C'est en dehors de ce microcosme politico-médiatique déconnecté du réel que le changement se déroule. Partout des citoyens s'organisent pour développer des alternatives à la domination de la société par une économie de dévoration mue exclusivement par la logique marchande et l'impératif financier. Ainsi, des réseaux se créent

Pour consommer, produire, habiter, se déplacer ou même apprendre autrement.

La France qui comptait, au temps de l'Europe des 15, autant d'associations que ses 14 partenaires réunis, disposait là d'un levier puissant qui aurait pu être activé contre la prédation frappant le social et les écosystèmes. L'Etat l'a entendu autrement : il assèche le secteur de l'économie sociale et solidaire et entend mettre ce qu'il en restera sous l'égide de l'économie marchande. Les vellétés de l'autonomie, à l'heure du diktat des nombreux partisans de l'omnisurveillance, lui font peur. C'est pourtant là que se prépare la société de demain, loin de l'agitation des états-majors politiques. A étouffer les aspirations au changement de la « société réelle », celle du partage et de la solidarité, sous le prétexte de menaces volontairement gonflées, on ne fait que pousser vers l'aventure que représente l'extrême-droite les citoyens les moins armés moralement pour résister au discours de haine incarné notamment par la recherche malade du bouc-émissaire. Oui, la totale incompétence des cadres d'extrême-droite est pire encore que l'impuissance des partis politiques traditionnels. Au lieu de marcher sur ses terres marécageuses, il faut donc proclamer partout que le Front national est un parti primaire. □



Un outil d'information
et de **décryptage**
indispensable
pour une **objection**
de croissance, amoureuse
du **Bien vivre**

40€ au lieu de 50 €

Bulletin d'abonnement

Veuillez retourner ce bon de commande en cochant les cases correspondantes et en joignant votre règlement à l'ordre de Golias - BP 3045 - 69605 Villeurbanne cedex.

- Je désire m'abonner à « Les Zindigné(e)s - La vie est à nous » (10 n°/an) au prix de **40 euros au lieu de 50 euros**
- Je désire m'abonner pour 6 mois à « Les Zindigné(e)s - La vie est à nous » (5 n°/an) au prix de **22 euros au lieu de 25 euros**
- En vente militante pour vous aider à financer vos combats : 10 ex à 30 euros
- Abonnement SOUTIEN : 50 € 75 € 95 € €
- Règlement par chèque Règlement par Carte bancaire Montant à débiter (CB, VISA, ou MASTERCARD) €

Nom du titulaire :

Date d'expiration :

Numéro :

Veuillez noter les 3 derniers chiffres figurant au dos de votre carte

Date et signature :

Vos coordonnées

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal

Ville /Pays

Je désire abonner un(e) ami(e)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal

Ville /Pays

**Vous êtes
les acteurs
et actrices
de notre aventure
éditoriale**

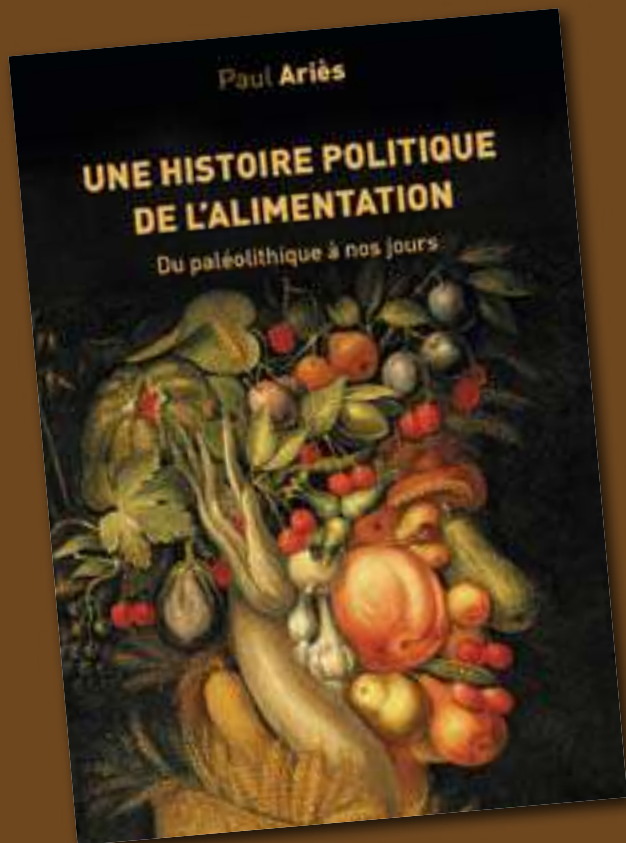
**Aidez-nous à trouver
400 abonnés de plus**

Les Zindigné(e)s propose chaque mois un travail d'information et d'analyse critique sur l'écologie des pauvres versus l'écologie des riches au carrefour de ceux qui, en Amérique du Sud, parlent de Buen vivir, en Afrique de philosophie négro-africaine de l'existence, en Asie d'écologie sociale.

Les Zindigné(e)s est aussi un mensuel de combats pour la gratuité des services publics et l'obtention d'un revenu pour tous même sans emploi, pour la réduction du temps de travail, pour le ralentissement, pour la relocalisation, pour les monnaies locales, pour la désobéissance, pour la démocratie réelle, pour la planification écologique, pour l'éco-socialisme mais aussi contre le Front national, contre la droitisation de la pensée, contre l'austérité, contre tous les intégrismes.

**Abonnez-vous
dès maintenant !**

Une histoire de l'alimentation



Prix : 24.90 euros

<http://paularies.canalblog.com/>

Pourquoi l'alimentation est à l'origine des biens communs de l'humanité ? Comment les puissants, avec les rituels de la table et les politiques alimentaires, sont parvenus à construire l'(in)égalité des humains ? Qui, après avoir imposé au peuple de manger du pain, a voulu lui interdire les châtaignes et généraliser la pomme de terre ?

Au-delà des histoires sociale, religieuse, culturelle, de l'alimentation, l'auteur retrace son histoire politique, jamais traitée à ce jour. Ce fabuleux livre de Paul Ariès, est le fruit de trente ans d'enseignement et de recherches. Il montre comment la table française reste largement tributaire des tables passées. Vous saurez (presque) tout de ce que mangeaient et buvaient nos ancêtres, de la préhistoire à nos jours.

Bulletin de commande

Veuillez retourner ce bon de commande en cochant les cases correspondantes et en joignant votre règlement à l'ordre de Golias - BP 3045 - 69605 Villeurbanne cedex.

- Je désire commander l'ouvrage « Une histoire politique de l'alimentation » au prix de 24.90 euros
- Je désire m'abonner à « Les Zindigné(e)s - La vie est à nous » (10 n°/an) au prix de **40 euros au lieu de 50 euros**
- Je désire m'abonner pour 6 mois à « Les Zindigné(e)s - La vie est à nous » (5 n°/an) au prix de **22 euros au lieu de 25 euros**
- En vente militante pour vous aider à financer vos combats : 10 ex à 30 euros
- Abonnement SOUTIEN : 50 € 75 € 95 € €
- Règlement par chèque Règlement par Carte bancaire (CB, VISA, ou MASTERCARD) Montant à débiter €

Nom du titulaire : _____ Date d'expiration :

Numéro :

Veuillez noter les 3 derniers chiffres figurant au dos de votre carte

Date et signature :

Vos coordonnées

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal

Ville /Pays _____

Je désire abonner un(e) ami(e)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal

Ville /Pays _____